POUR MON MÉTIER, POUR MOI, POUR L'ÉCOLE

SE SYNDIQUER, C'EST Utile !

Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits de tous et chacun.
Le SNUipp-FSU n'a pas d'autre financement et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance.
66% de la cotisation est déductible des impôts !

SNUipp-FSU

F.S.U.

SE SYNDIQUER ? Une vraie bonne idée !

LE SNUIPP-FSU DÉFEND
un point de vue exigeant sur la formation

Pour le SNUipp-FSU, l'**entrée dans le métier doit être progressive**, articulant formation, stages, analyses de pratiques, en s'appuyant sur la recherche. Les débutants doivent être accompagnés et bénéficier de retour en formation. Le SNUipp-FSU revendique un 1/3 temps de stage en responsabilité pour les stagiaires et une année à mi-temps en classe, à mi-temps en formation pour les T1.

Pour assurer l'accès au métier à tous et la mixité sociale, des systèmes d'aides (allocations d'étude, bourses sur critères sociaux, accès au logement, crèches...) sont indispensables, sans contrepartie de travail dans les écoles. Le SNUipp-FSU réclame des pré-recrutements, dès la licence, conférant un statut d'élève-professeur rémunéré.

En l'état actuel, **le SNUipp-FSU dénonce les conditions de mise en œuvre des ESPE**. Elles doivent assurer, selon un cadrage national, une formation professionnelle universitaire adossée à la recherche, qui garantisse une qualification élevée des enseignants dans tous les domaines (disciplinaire, didactique, pédagogique, éthique...).

LE SNUIPP-FSU :
un syndicat proche et disponible

Il **vous informe** et **vous conseille** : rencontres, téléphone, presse, site internet, etc.

Il **vous écoute** et **vous réunit pour réfléchir, débattre, agir**,... : lors de réunions syndicales, AG, manifestation,...

Il **défend des valeurs** : la laïcité, la réussite de tous les élèves, la solidarité, l'équité, la défense des services publics...

Il **vous représente** et **vous défend** : grâce à ses représentants du personnel qui siègent dans les instances paritaires départementales pour le mouvement, la carte scolaire, les permutations,... et qui vous accompagnent, si vous le souhaitez auprès de l'administration.

LE SNUIPP-FSU :
un syndicat pour transformer l'école et améliorer les conditions de travail des enseignants

- des moyens pour défendre l'école de la réussite de tous (baisse du nombre d'élèves par classe, RASED, éducation prioritaire...)
- plus de maîtres que de classes pour libérer du temps et travailler autrement en équipe
- une reconnaissance du métier et du niveau de qualification par des augmentations des salaires

LE SNUIPP-FSU :
un syndicat pour transformer la société

- Il est engagé dans les grands mouvements sociaux (retraites, défense des services publics, lutte contre les inégalités sociales...) et revendique une autre répartition des richesses.
- Il se bat contre toutes les discriminations.

LE SNUIPP-FSU :
à vos côtés, dès vos débuts

- Dès vos premiers pas dans le métier, le SNUipp va à votre rencontre, vous guide, vous conseille et vous propose différents outils et informations.

QUELQUES IDÉES REÇUES...

Le syndicat, ça ne sert à rien

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, c'est une idée toute simple : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Des questions d'affectation, de promotion, de respect de ses droits... à celles qui concernent le métier, la réussite des élèves, la recherche, la transformation de l'école et de la société... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp-FSU !

C'est trop cher !

C'est vrai, ce n'est pas gratuit, mais 66% de la cotisation sont déductibles des impôts. Sur 10 euros, ça ne fait plus que 3 euros 40.
Les cotisations servent entièrement à couvrir les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone... **Sans cotisation, le syndicat ne peut plus fonctionner.**

C'EST DÉCIDÉ, je me syndique !

Alors adhérez dès maintenant :

NOUVEAU : en ligne sur notre site
https://adherer.snuipp.fr/

en remplissant le bulletin papier téléchargeable sur le site du SNUipp-FSU de votre département et à renvoyer à votre section départementale.
http://XX.snuipp.fr